

Révision du Plan local d'urbanisme (PLU)

La Ville de Mâcon a lancé une procédure de révision de son plan local d'urbanisme.

Objectifs : préparer le Mâcon de demain en relançant la dynamique démographique de la ville, en renouvelant et en modernisant le parc de logements et enfin en valorisant le patrimoine naturel, culturel et architectural.

L'implication de la population est indispensable dans ce projet.

Mâcon 2030 se prépare aujourd'hui !

C'est quoi un PLU ?

Le Plan local d'urbanisme est un outil réglementaire qui permet à une commune de gérer au quotidien les autorisations d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de construire, etc.). C'est aussi un document de planification d'un projet de territoire sur environ 12 ans.

600 dossiers

Le service de l'urbanisme de la Ville instruit 600 dossiers par an. 71 % des dossiers font l'objet d'un conseil au préalable.

Le PLU : un véritable projet de ville

Le 23 mai 2016, la Ville de Mâcon lançait une procédure de révision de son Plan local d'urbanisme. Objectif : répondre aux nouveaux enjeux du territoire et s'adapter au nouveau contexte législatif. Les élus, les institutions publiques (État, MBA, Département, etc.) et tous les habitants sont associés tout au long de la procédure d'aménagement. D'ores et déjà, un registre est mis à votre disposition dans toutes les mairies (Mâcon, Flacé et communes associées) dans lequel vous pouvez inscrire vos doléances. Vous pourrez également vous exprimer lors des nombreuses réunions publiques qui seront organisées à Mâcon et dans les communes associées durant toute la procédure. Après l'arrêt des études, sera lancée l'enquête publique. Le projet de PLU sera ensuite définitivement approuvé en conseil municipal pour entrer en vigueur.

Arrêt de projet et enquête publique

Par délibération en date du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal a arrêté le projet de révision du [https://www.macon.fr/ma-ville/les-grands-projets/coeur-de-ville-coeur-de-vie/revision-du-plan-local-durbanisme-](https://www.macon.fr/ma-ville/les-grands-projets/coeur-de-ville-coeur-de-vie/revision-du-plan-local-durbanisme)

PLU et l'a soumis à enquête publique. Cette enquête publique s'est déroulée du 31 mai au 1^{er} juillet 2022. L'ensemble des informations relatives à l'enquête publique est disponible dans la [page dédiée à cette enquête \(https://www.macon.fr/macon-et-vous/urbanisme/enquete-publique-relative-a-la-revision-du-plan-local-durbanisme-plu\)](https://www.macon.fr/macon-et-vous/urbanisme/enquete-publique-relative-a-la-revision-du-plan-local-durbanisme-plu).



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE